



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

Amélie-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement sur les hôtels La Pinède et Le Roussillon ou sans hébergements en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné

- 10 % sur les hôtels suivants dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : La Pinède et Le Roussillon.

- 15 % sur la résidence La Pinède dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines
50 € de réduction par personne sur le supplément du Service Premier dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Bourbon-L'Archambault

Produit santé

- 15 % sur les mini-cures de santé sans hébergement, 6 ou 12 jours.

Barbotan-les-Thermes

Produit santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement à la résidence les Mousquetaires ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné

- 5 % sur l'hôtel suivant dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : La Bastide *****

- 15 % sur la résidence Les Mousquetaires dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Bains-les-Bains

Produit santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement aux résidences Le Prieuré ou L'Escale ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné

- 15 % sur les résidences suivantes dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Prieuré et L'Escale.

Cambo-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement à la Résidence du Domaine du Levant ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cransac-les-Thermes

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement à la résidence Le Logis des Boisements ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné

- 15 % sur la résidence suivante dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Logis des Boisements.

Gréoux-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement à l'hôtel le Verdon ou l'hôtel La Crémaillères ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné.

- 10 % sur les hôtels suivants dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : La Crémaillère et Le Verdon.

- 15 % sur la résidence suivante dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Les Hautes Plaines.

50 € de réduction par personne sur le supplément du Service Premier dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Jonzac

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement à la résidence les Vignes ou sans hébergement, en 6 ou 12 jours.

Le Boulou

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement au Camping de l'Olivette ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné.

- 10 % sur le Camping de l'Olivette suivant dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Mas de Les Cluses.

Lamalou-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement à la résidence du Bois du Lon ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

La Preste-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement au Grand hôtel ou à la Résidence Thermal ou les Studios les Canals ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné

- 10 % sur l'hôtel suivant dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Grand Hôtel
- 15 % sur les résidences suivantes dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : La Résidence Thermale et Les Canals.

50 € de réduction par personne sur le supplément du Service Premier dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Luxeuil-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement au camping de Chatigny ou sans hébergement, en 6 ou 12 jours.

Cure conventionnée

50 € de réduction par personne sur le supplément du Service Premier dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Le Mont-Dore

- 15 % sur les mini-cures de santé avec ou sans hébergement, 6 ou 12 jours

50 € de réduction par personne sur le supplément du Service Premier dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Moligy-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement au Grand hôtel ou aux résidences le Catalan, Le Lac, L'Horloge et Mamet, ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné

- 10 % sur l'hôtel suivant dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Grand Hôtel
- 15 % sur les résidences suivantes dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Catalan, Le Lac, L'Horloge et Mamet
50 € de réduction par personne sur le supplément du Service Premier dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines.

Préchacq-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé sans hébergement, 6 ou 12 jours.

Saint-Amand-les-Eaux

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé sans hébergement, 6 ou 12 jours.

Saint-Honoré-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé sans hébergement, 6 ou 12 jours.

Saint-Laurent-les-Bains

Produit Santé

- 15 % sur les mini-cures de santé avec hébergement au Logis Cévenol et La Vallée ou sans hébergement en 6 ou 12 jours.

Cure Conventionné.

- 15 % sur les résidences suivantes dans le cadre d'une cure médicalisée de 3 semaines : Le Logis Cévenol et La Vallée